



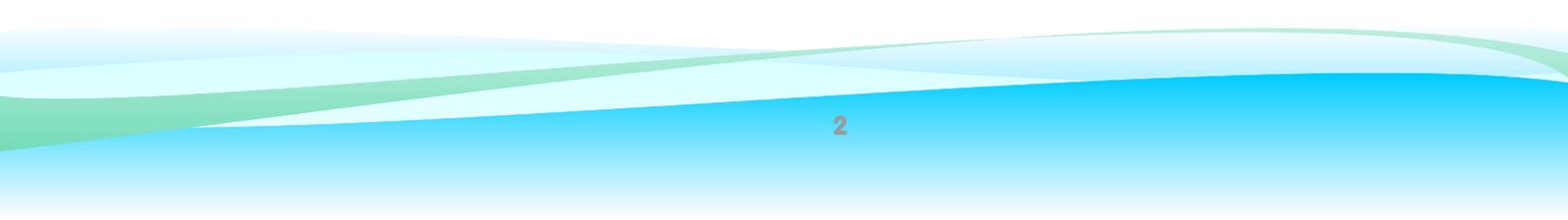
# Rapport d'activité des services de l'État

2010 - 2011



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE



<b>Le mot du Préfet.....</b>	<b>4</b>
<b>Les chiffres clés .....</b>	<b>5</b>
<b>Les dates clés.....</b>	<b>6</b>
<b>Insertion régionale de la Martinique.....</b>	<b>7</b>
<b>Fonds européens.....</b>	<b>8</b>
<b>Garantir la sécurité des Martiniquais.....</b>	<b>10</b>
1. 1 Prévenir la délinquance et les trafics .....	10
1. 2 Améliorer la sécurité sur les routes.....	12
1. 3 Prévenir les risques naturels et technologiques et gérer les situations de crise.....	13
1. 4 Assurer la sécurité alimentaire et garantir un environnement sain.....	14
<b>Renforcer la cohésion sociale par l'insertion des plus fragiles et l'accès à l'emploi.....</b>	<b>17</b>
2. 1 Maintenir le lien des plus fragiles avec la société.....	17
2. 2 Mobiliser les leviers de dynamisation de l'emploi.....	20
<b>Favoriser le développement durable et endogène de l'île.....</b>	<b>22</b>
3. 1 Soutenir le pouvoir d'achat en garantissant un fonctionnement équilibré et performant des marchés.....	22
3.2 Valoriser les atouts de l'île pour favoriser une reprise durable de l'économie.....	23
3.3 Mettre l'expertise de l'État au service des projets des acteurs locaux.....	25
3.4 Améliorer la qualité de vie en garantissant un aménagement durable et équilibré.....	27
<b>Moderniser l'État et favoriser le rétablissement financier des collectivités.....</b>	<b>29</b>
4.1 Réformer l'administration territoriale pour renforcer l'efficacité et l'efficience de l'action de l'État.....	29
4.2 Moderniser et simplifier les procédures, améliorer l'accueil et le traitement des demandes....	30
4.3 Favoriser le rétablissement des équilibres financiers des collectivités territoriales.....	31
<b>Synthèse chiffrée du budget de l'État en Martinique.....</b>	<b>33</b>
<b>Chiffres clés de l'action de l'état en 2011.....</b>	<b>34</b>
<b>Panorama des effectifs des services de l'État en Martinique.....</b>	<b>38</b>

# LE MOT DU PRÉFET



Dans ce rapport d'activité vous trouverez des repères utiles sur les actions de l'État qui ont été mises en œuvre en faveur des habitants et du territoire martiniquais. J'ai souhaité qu'y soient présentés les projets structurants portés par les différents services pour que vous ayez un panorama aussi complet que possible sur le contenu et le sens des actions menées. Les quatre priorités présentées ne sauraient, bien entendu, rendre compte de manière exhaustive de la diversité de nos actions conduites par les nombreux agents de l'État en Martinique.

La première priorité identifiée vise à garantir la sécurité des Martiniquais. Grâce à la forte mobilisation des services, le bilan 2010/2011 marque une amélioration dans la lutte contre l'insécurité. Mais, notre sécurité, c'est également celle que l'on assure contre les risques d'origines naturelle, technologique, sanitaire, alimentaire, par l'adoption des plans de prévention et d'intervention, en permanence mis à jour.

Dans un contexte économique et social difficile, il était essentiel que les services de l'État se mobilisent activement pour une plus grande cohésion sociale. A ce titre, de nombreux moyens ont été mis en œuvre pour améliorer l'égalité d'accès aux services de santé, à l'offre culturelle, à l'hébergement, et aussi à l'emploi.

En parallèle de ces mesures de réponses conjoncturelles à la crise, il est apparu plus que jamais nécessaire de doter la Martinique d'un modèle de développement qui mobilise les nombreuses richesses de l'île pour jeter les fondations d'un avenir durable. Les atouts sont incontestables, et le troisième axe prioritaire fut de déterminer comment contribuer à leur meilleure valorisation.

Enfin, parce que la mission première de l'administration est d'être au service des administrés, citoyens et entreprises, elle se doit d'évoluer pour s'adapter aux nouveaux besoins exprimés. C'est dans cette perspective que les services se sont réorganisés et modernisés pour plus d'efficacité et de visibilité à l'égard du public.

C'est pour saluer leur engagement déterminé que je tiens à remercier les agents des services de l'État qui se sont mobilisés dans l'amélioration du service qui est rendu. Aux côtés de tous ceux, collectivités territoriales, associations, entreprises et partenaires sociaux, qui agissent avec l'État, dans l'action au quotidien, au service de l'intérêt général.

Je suis convaincu que ce rapport vous permettra de mesurer la qualité et l'impact de l'action de l'État en Martinique. Je vous en souhaite une bonne lecture.

# LES CHIFFRES CLÉS

## ÉDUCATION ET INSERTION

**96%** de réussite au baccalauréat professionnel dans l'enseignement agricole en 2010

---

**44 112** élèves du premier degré

**41 750** élèves du second degré

**362** élèves en classe préparatoire

---

**1 364** Passeports Mobilité Études validés à la rentrée 2011,

**1 539** pour l'année universitaire 2010-2011

---

**5 600** contrat aidés CUI-CAE DOM

---

**2 300** apprentis

---

**339** clubs sportifs et **46** ligues subventionnés pour un montant de 2 059 100€

## CONTRÔLES ET SÉCURITÉ

**882** opérations menées par le CROSS Antilles Guyane

---

**-35%** de tués sur les routes

---

**10 tonnes** de cocaïne saisie

---

**3 100** actions de contrôle ou de surveillance dans le domaine des pesticides, dont 1920 pour le plan chlordécone

---

**16** dossiers de catastrophes naturelles suite aux nombreux épisodes pluvieux (4 en 2010 et 5 en 2011), impactant plusieurs communes

# LES DATES CLÉS

## 2010

### Janvier :

- ▶ Tremblement de terre à Haïti, 52 jours d'armement du COZ.

### Juin :

- ▶ L'État confie la gestion du Passeport-Mobilité Études à l'Agence De l'outre-mer pour la Mobilité (LADOM).

### Juillet :

- ▶ Épidémie de dengue comptant 21600 cas dont 326 hospitalisations et 10 décès.

### Octobre :

- ▶ Arrêté préfectoral interdisant la pêche dans les zones infectées par le chlordécone, renouvelé en octobre 2011.

### Novembre :

- ▶ Mise en place de la nouvelle réglementation des prix des carburants.

## 2011

### Janvier :

- ▶ Création des six nouvelles directions régionales.
- ▶ Généralisation du progiciel Chorus à la gestion des dépenses de l'État en Martinique.

### Février :

- ▶ Redémarrage de l'Aide à la Continuité Territoriale.
- ▶ Pose de la première pierre de l'Internat d'excellence par le ministre de l'Éducation Nationale.

### Mai :

- ▶ Signature du 1er Plan régional pour l'Insertion des Populations Immigrées, en Outre-mer.

### Septembre :

- ▶ Signature de l'arrêté préfectoral prenant en considération le projet d'extension de port qui permet d'en assurer l'instruction

### Octobre :

- ▶ Signature de la convention Intérieur, Justice, Education nationale sur la prévention des violences en milieu scolaire.

### Novembre :

- ▶ Conférence de coopération régionale à Fort-de-France.
- ▶ Signature du contrat d'objectifs et de moyens entre l'État et le conseil régional sur l'apprentissage.
- ▶ Inauguration de la ligne hebdomadaire Charles De Gaulle/ Fort-de France.

### Décembre :

- ▶ Signature du contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD) de la CACEM.
- ▶ Signature du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) de Fort-de-France.
- ▶ Signature de l'avenant au Contrat de projet Etat-Région-Département (CPERD).

# INSERTION RÉGIONALE DE LA MARTINIQUE



La première conférence régionale pour la zone Antilles-Guyane s'est tenue en Martinique le 5 novembre 2011 sous la présidence du ministre chargé de la coopération et en présence du commissaire européen chargé de la Politique Régionale. Cette conférence inédite dans son format a permis de réunir pour la première fois tous les grands décideurs de la coopération dans la région : présidents de collectivité, préfets de région, ambassadeurs dont l'ambassadeur délégué à la coopération régionale, recteurs, chefs d'entreprise, hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, du ministère de l'Outre-mer et de l'agence française de développement (AFD). Le nombre et la qualité de ces participants témoignent de l'intérêt suscité par la thématique de l'insertion régionale des DFA.

Cette conférence a permis de dresser sur l'état de la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane un double constat : celui d'un très important potentiel de coopération encore peu exploité, en particulier sur le plan des échanges économiques et culturels ; celui aussi d'une profusion d'idées et de projets portés par des acteurs multiples mais encore peu coordonnés.

La conférence a permis d'acter de nouvelles avancées en matière de coopération éducative avec :

- **la création d'un Conseil de Coopération des Académies des Amériques (COCAAM)**, permettant aux académies de Guadeloupe, Guyane et Martinique de mieux mutualiser leurs efforts et partager leurs informations.

Elle a débouché sur la définition d'une feuille de route précise et opérationnelle... :

- **... en matière de sécurité régionale** : recherche d'accords d'entraide judiciaire avec les pays voisins pour mieux lutter contre la criminalité internationale et les trafics ; actions de formation des pays de la zone en matière de lutte contre les narcotrafics, de surveillance maritime, et de coopération douanière ; enfin échanges renforcés avec les services de protection civile de la région pour améliorer la vigilance et renforcer la coordination en cas de crise.
- **... en matière économique et commerciale** : création d'un réseau d'alerte et de soutien à l'export dans la zone Caraïbe, qui associera ambassades, missions économiques, Ubifrance, chambres de commerce et d'industrie et commissaires au développement endogène.
- **... en matière institutionnelle** : possibilité pour les collectivités d'adhérer aux organisations régionales, et renforcement de la présence des ultramarins dans le réseau diplomatique français via des conventions de mise à disposition d'agents territoriaux ou l'emploi de jeunes volontaires.

Cette conférence se réunira désormais tous les ans, à l'initiative de l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane.

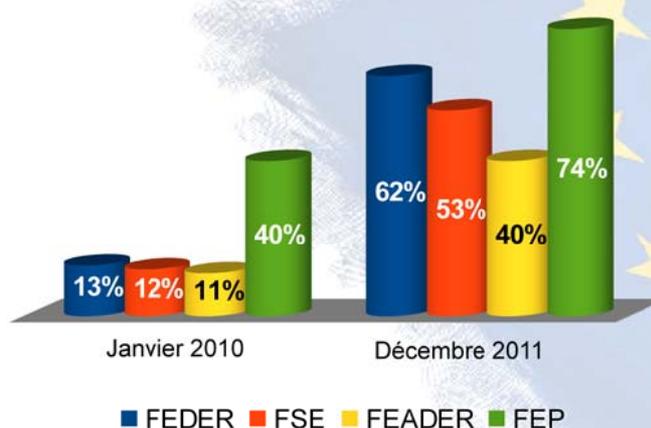


# FONDS EUROPÉENS

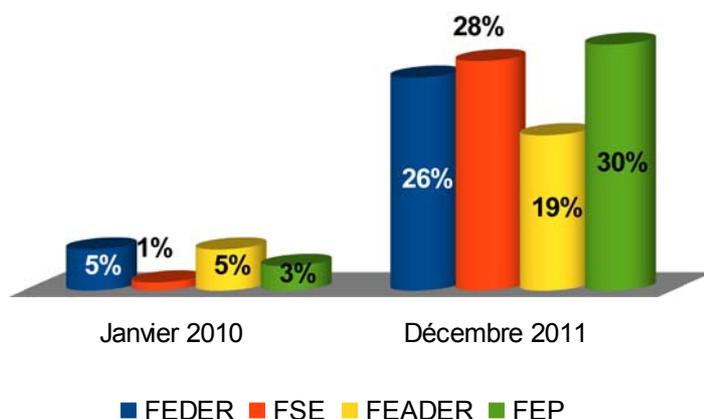
## MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES EUROPÉENS

Le rythme de mise en œuvre des programmes européens 2007-2013 s'est considérablement accéléré au cours des années 2010 et 2011 :

### Evolution du taux de programmation



### Evolution du taux de certification *calculée par rapport à la maquette UE*



Ces résultats sont le fruit de diverses mesures prises au cours des deux années passées :

La création en juin 2010, au sein de la délégation à l'aménagement du territoire, d'un guichet unique de dépôt de toutes les demandes de subvention au titre du FEDER et du FSE.

Une gouvernance renforcée des fonds avec des comités de programmation mensuels.

La création d'un pôle de chargés de mission responsables de l'animation des programmes.

La charte 4x2 par lequel tous les services de l'État s'engagent à traiter chacune des quatre phases de la vie d'un projet dans un délai de deux mois.

Les révisions des PO FEDER, PDRM, PO FSE et CPERD.

Une communication renforcée avec l'organisation du Séminaire Convergence, de la Journée de l'Europe, d'animations sur le soutien au fret, la rédaction d'un dossier sur les fonds européens dans le magazine Madinmag, et la tenue d'un stand Europe au marché de Noël de Fort-de-France.

Le suivi des projets programmés, notamment par la détection des opérations ne générant pas de remontées de dépenses pouvant conduire à leur déprogrammation.

## QUELQUES PROJETS PROGRAMMÉS EN 2010 -2011

Fonds	Intitulés des opérations	Montants programmés
FEDER	▶ EHPAD des Anses d'Arlets	1,80 M€
	▶ Station d'épuration biologique du François	0,98 M€
	▶ TCSP : échangeur Lamentin – Dillon – Acajou	37 M€
	▶ Soutien au fret pour les entreprises de transformation locale	41,90 M€
	▶ Confortement parasismiques des établissements scolaires	9,60 M€
FSE	▶ Sensibilisation aux violences faites aux femmes	0,04 M€
	▶ Plan d'insertion des allocataires du RMI	1,50 M€
	▶ Plan de formation des agents du Conseil Général	0,33 M€
	▶ Bourse des étudiants du Conseil Général	0,95 M€
	▶ Action de formation des salariés des exploitations sinistrées après le passage du cyclone Thomas	1 M€
FEADER	▶ Soutien à la création et la modernisation d'exploitation des agriculteurs	16,300 M€
	▶ Valorisation éco-touristique de l'habitation Fond Moulin à Grand-Rivière	0,052 M€
FEP	▶ Modernisation des fermes aquacoles	0,31 M€
	▶ Aide à la remotorisation de la flotte de pêche	0,90 M€
	▶ Aménagement de chambres froides et acquisition de véhicules frigorifiques	0,20 M€
	▶ Réalisation d'un étal de vente de poissons sur le front de mer de Sainte Marie	0,30 M€

# GARANTIR LA SÉCURITÉ DES MARTINIQUAIS

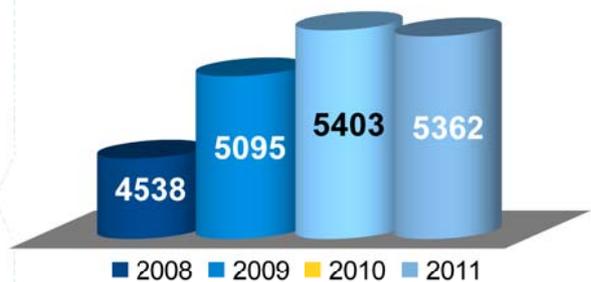


## 1.1 PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE ET LES TRAFICS

### UN BILAN DE SÉCURITÉ EN AMÉLIORATION

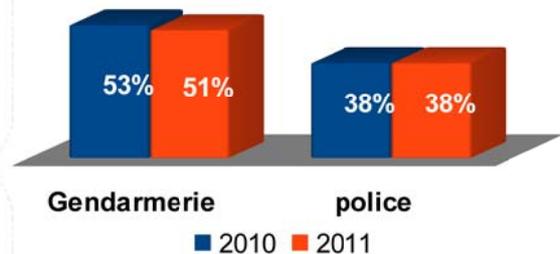
- **Violences physiques** : pour la première fois depuis 5 ans, les violences aux personnes sont en diminution en 2011 (-5%, soit 300 victimes de violence en moins). Néanmoins, le niveau de violence (13 faits pour 1000 habitants) reste très supérieur à la moyenne nationale en raison de la prégnance des violences non crapuleuses, souvent intrafamiliales, qui constituent près de 60% des faits.

Atteintes volontaires à l'intégrité physique



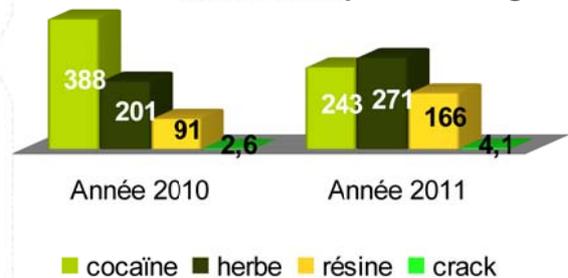
- **Taux d'élucidation** (ratio du nombre d'affaires résolues sur le nombre total de faits constatés): le taux d'élucidation pour la police (38%) et la gendarmerie (51%) est satisfaisant par rapport à la moyenne nationale (38%).

Taux d'élucidation



- **Lutte contre le trafic de stupéfiants** : en 2011, les opérations anti-débarquement, les contrôles sur les axes routiers et le renforcement de la surveillance des flux aéroportuaires ont permis de maintenir un niveau important de quantités saisies de produits stupéfiants destinés au marché local.

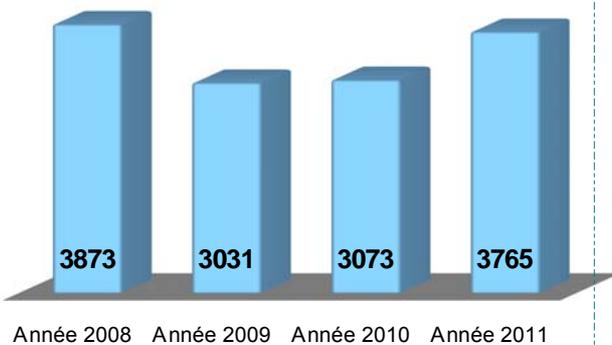
Saisie de stupéfiants en kg



S'agissant du trafic intercontinental de cocaïne au départ d'Amérique du Sud, ce sont plus de 10 tonnes qui ont été saisies en 2011.

## UNE FORTE MOBILISATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ

Infractions révélés par l'action des services



Ces résultats ont été obtenus grâce à une très forte mobilisation des services de sécurité. Le nombre d'infractions révélées par l'activité des services, révélateur de cette mobilisation au quotidien, connaît ainsi une très forte progression (+12%). Cet

indicateur traduit un net renforcement de la présence de la police et de la gendarmerie sur le terrain, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif des patrouilleurs.

## UN EFFORT DE SANCTUARISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les faits constatés dans les établissements scolaires et à leurs abords ainsi que dans les transports scolaires sont en 2011 en diminution de près de 9% par rapport à 2010. Ces résultats ont pu être obtenus grâce à :

- L'amélioration du partage d'information entre la justice, le rectorat et les forces de sécurité dans le cadre de la convention tripartite signée à la rentrée 2011 ;
- La réponse immédiate des équipes mobiles de sécurité académiques, de la police ou de la gendarmerie en cas d'incident dans un établissement ;
- La systématisation des contrôles en matière de stupéfiants aux abords des établissements scolaires.

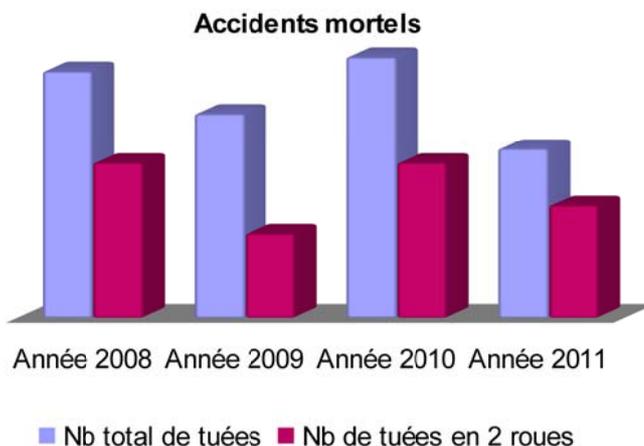
## 1. 2 AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES

L'accidentalité routière en Martinique est marquée par une amélioration significative et continue depuis 2006 (premiers radars fixes en octobre 2005) avec notamment une baisse importante du nombre d'accidents corporels et du nombre de tués.

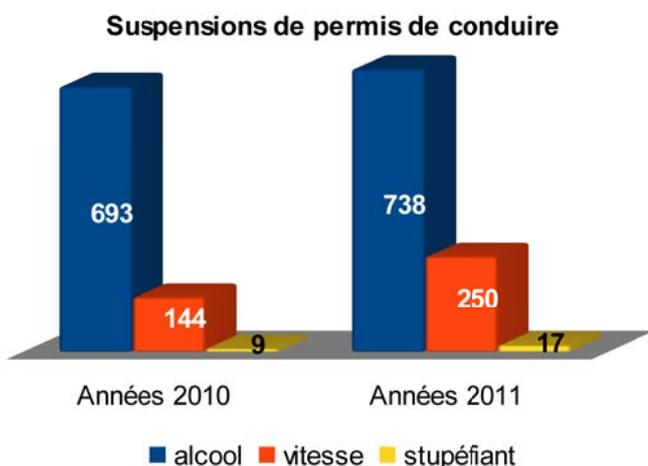
	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010/2011
Nombre d'accidents	604	534	456	473	+3,7%
Nombre de morts	35	29	37	24	-35,1%
Nombre de blessés graves	270	296	274	239	-12,8%
Nombre total de victimes	872	733	630	671	+6.5%

Le nombre de tués sur les routes est en forte baisse en 2011 (-35,1%), mais les 2 roues motorisées continuent de représenter plus de la moitié des tués (58 %).

Le non port du casque demeure préoccupant en Martinique malgré les contrôles routiers et les campagnes de sensibilisation.



**En 2011, comme en 2010, 1 tué sur 2 ne portait pas le casque.**



Alors que infractions constatés par les radars automatiques sont en baisses, -16% (68 919), les contrôles effectués par les forces ont abouti à **1005 rétention immédiate du permis de conduire.**

## 1. 3 PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES ET GÉRER LES SITUATIONS DE CRISE

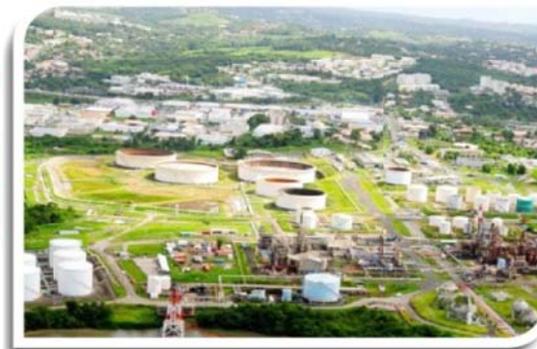
### PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS

- Lancée en 2009, la procédure de révision des plans de prévention des risques naturels (PPRN), qui couvrent les 34 communes de Martinique, a continué en 2010 et 2011 :
  - évaluation des PPRN de septembre 2010 à janvier 2011
  - lancement de la concertation avec les communes en octobre 2011
- Parallèlement, la mise en œuvre du Plan Séisme Martinique s'est accélérée en 2010 et 2011 :
  - formation des artisans constructeurs de maison individuelle : 70 en 2010, 120 en 2011
  - confortement des bâtiments scolaires : 300 classes d'école primaires, 6 collèges et 9 lycées sont aujourd'hui concernés par des opérations en phase d'étude ou encore de chantier ;
  - mise aux normes parasismiques d'immeubles de logements sociaux (670 logements déjà confortés ou en cours de travaux et 490 autres en phase d'étude).

### PRÉVENIR LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

- **Approbation du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)** du dépôt d'explosif du GIE de Croix Rivail situé dans la plaine de Rivière Salée.
- **Finalisation des études du PPRT de la SARA Antilles Gaz.**

Ces documents seront annexés au PLU (Plan Local d'Urbanisme) des communes concernées et ont pour objectif la réduction de la vulnérabilité des constructions aux abords de ces installations SEVESO.



## INTERVENIR EN CAS DE CATASTROPHE

Dès le lendemain du séisme qui a frappé **Haïti le 12 janvier 2010**, la préfecture de Martinique, en tant que préfecture de zone de défense et de sécurité, a organisé le départ du **détachement d'intervention catastrophe (DICA)** pour Haïti. Composé d'une **centaine de secouristes**, le DICA a constitué le premier détachement français à intervenir.

Engagé seul dans un environnement de chaos, le DICA antillais a contribué à sauver de nombreuses vies et permis de préparer au mieux le déploiement des renforts nationaux.

Un pont aérien a ensuite été mis en place pour permettre **la prise en charge des victimes dans les établissements hospitaliers de Martinique**. Les Antilles ont ainsi démontré leur capacité de projection dans la zone Caraïbe, permettant à la France d'apporter une contribution exemplaire à cette action de solidarité internationale.

### Bilan de la mission Haïti

52 jours

456 tonnes de fret

4850 passagers transportés

## 1. 4 ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET GARANTIR UN ENVIRONNEMENT SAIN

Pour garantir la sécurité alimentaire, l'État assure via la DAAF et la DIECCTE, dans le cadre d'un programme de contrôles et d'actions coordonné, et en collaboration avec les Douanes et l'ARS, les contrôles sanitaires, vétérinaires et phytosanitaires pour l'ensemble de la chaîne alimentaire « de la fourche à la fourchette », incluant les végétaux, les animaux et les denrées d'origine animale.

En 2010 et 2011 les inspections se sont

prioritairement concentrées sur le secteur de la restauration collective : 73 inspections en 2010, 175 en 2011. Dans le domaine de la remise directe (restauration, grandes et moyennes surfaces, bouchers, vendeurs ambulants), DAAF et DIECCTE se sont coordonnées pour assurer des actions d'information et de sensibilisation sur les règles d'hygiène, en collaboration avec les municipalités et les communautés de commune, notamment à l'occasion du tour des yoles.

### Les opérations de contrôle et de surveillances en matière de sécurité alimentaire en 2010 et 2011 (DAAF/DIECCTE)

	Sécurité alimentaire	Produits phytosanitaires	Chlordécone végétal	Chordécone animal
2010	568	110	440	970
2011	660	115	420	1020

\* hors contrôle protection et santé des végétaux et des animaux

Les services de l'État assurent également la déclinaison de plans nationaux :

- le **Programme National de l'Alimentation**, qui vise à améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire des Martiniquais, notamment en restauration collective.
- le **plan ECOPHYTO 2018**, dont l'objectif est la réduction de 50% de l'impact des pesticides les plus préoccupants.

**écophyto2018**

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

- le **plan national interministériel d'actions « chlordécone »**, qui a pour but d'évaluer la contamination des différents milieux et des denrées (légumes, viandes, produits de la pêche et aquacoles) par cet insecticide organochloré, et de proposer ainsi diverses mesures de gestion de la production de ces denrées.
- **Le Programme de santé Jafa**  
Dans le cadre du plan chlordécone, l'ARS est chargée de mettre en place les mesures destinées à protéger les populations qui s'approvisionnent en légumes à partir des circuits courts (échanges informels, jardins familiaux, dons). Décliné en Martinique depuis 2009, le programme de santé Jafa est articulé autour de plusieurs volets :

### ENQUÊTES DE TERRAIN

Elles ont pour objet d'identifier les foyers en situation de surexposition à la

Chlordécone en lien avec la consommation de légumes en provenance d'un jardin familial. Cette première étape s'est achevée fin 2010 et les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une large communication tout au long de l'année 2011.

Les données disponibles montraient que 31 communes (sur 34) pouvaient, à des degrés divers, concernées par la pollution au chlordécone, ce qui a conduit l'ARS de Martinique à préciser l'étendue des populations potentiellement exposées avec :

- ◆ 9500 parcelles visitées
- ◆ 6112 foyers rencontrés et qui ont répondu à un questionnaire
- ◆ 1200 analyses de sol
- ◆ 240 foyers à risque d'exposition (soit 700 personnes environ)

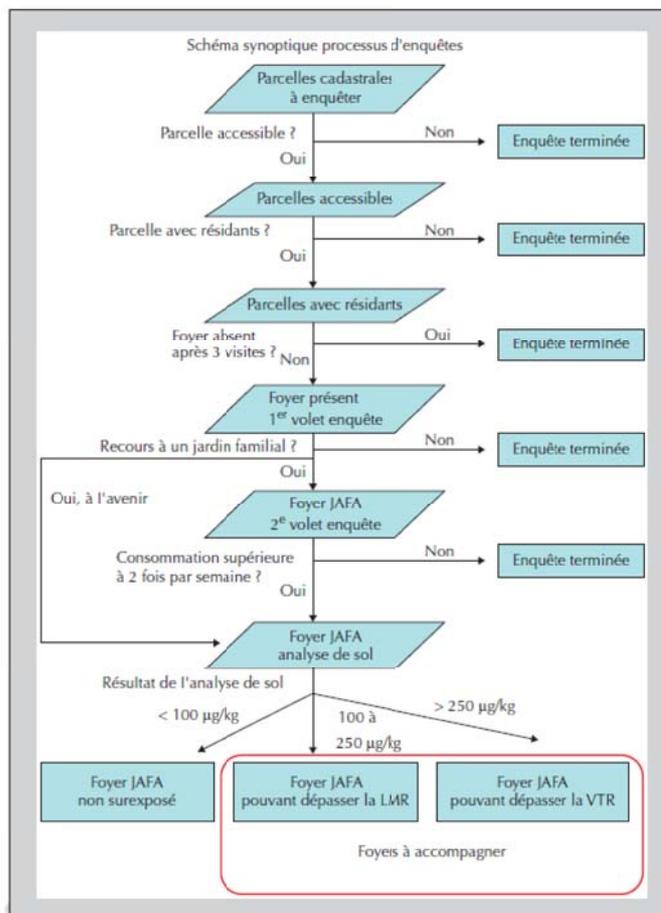


Figure 1 : Schéma synoptique du processus d'identification des familles potentiellement exposées à la chlordécone

## L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EXPOSÉES

Pour réduire l'exposition des personnes recensées, des mesures d'accompagnement adaptées ont été mises en place dans le but de réduire leur exposition :

- limitation de la fréquence de consommation des légumes racines potentiellement contaminés ;
- diversification alimentaire par l'incitation à la modification des pratiques de préparation des légumes à risques ;
- diversification des cultures en privilégiant les légumes à faible risque de contamination
- modifications des pratiques culturales pour les légumes à risque, ....

Du point de vue opérationnel, ces mesures sont confiées à deux conseillers spécialisés en agronomie et en nutrition. Ces derniers ont rencontré en 2011, à leur domicile, près de 150 familles afin d'accompagner une adaptation des pratiques alimentaires et des techniques culturales.

Pour relayer l'action initiée auprès des familles concernées et éviter que le reste de la population ne se détourne de la consommation de légumes racines, un programme de communication a été déroulé tout au long de l'année. Il comprend :

- une pièce de théâtre interactive dont le scénario est bâti autour de la lutte contre les idées reçues, l'encouragement au respect des préconisations, la valorisation de la consommation des produits locaux sur la base des recommandations

du programme national nutrition santé (PNNS)

- un outil ludique d'éducation à destination des plus jeunes publics
- un plan de communication (émissions radio et télé, manifestations publiques, brochures)

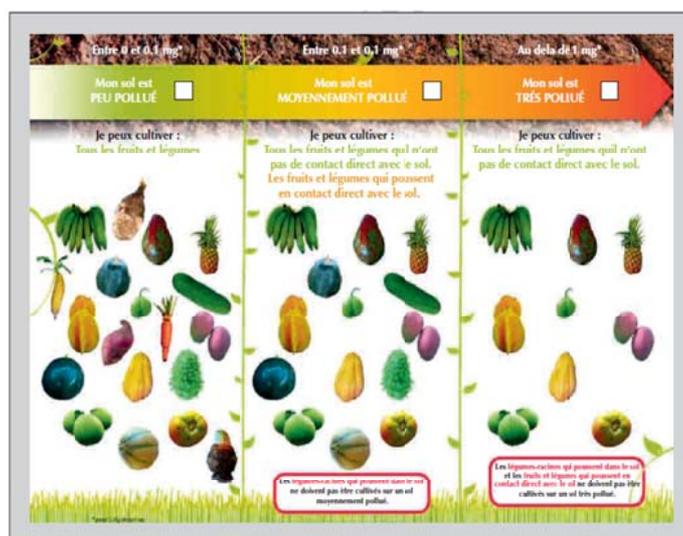


Figure 2 : document remis aux familles

## UN VOLET SOUTIEN POUR GARANTIR LE SUIVI DES RECOMMANDATIONS

Parallèlement, afin de soutenir les familles affectées du point de vue économique et éviter ainsi un détournement de la consommation de produits locaux frais, une centaine d'entre elles est accueillie au sein d'une épicerie solidaire spécialement érigée dans le cadre du programme.

# RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE PAR L'INSERTION DES PLUS FRAGILES ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

## 2.1 MAINTENIR LE LIEN DES PLUS FRAGILES AVEC LA SOCIÉTÉ

### L'accès à une alimentation équilibrée pour tous

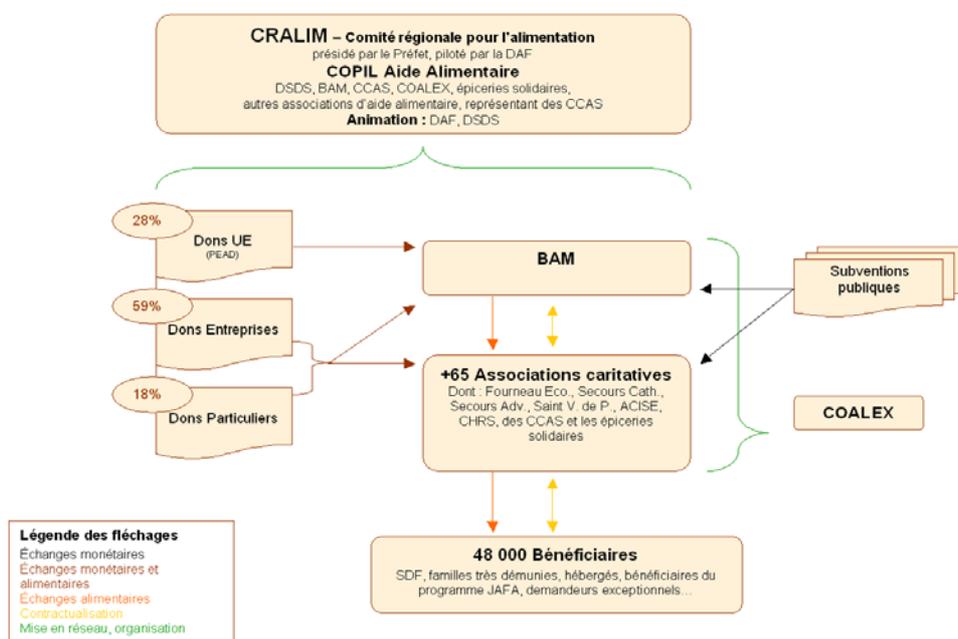
La Martinique compte deux fois plus de ménages pauvres (12%) qu'en France métropolitaine (6%). Pour beaucoup d'entre eux, l'aide alimentaire est bien plus qu'une aide d'appoint. L'aide alimentaire est distribuée à un public évalué à 50 000 familles *via* un réseau d'associations

(Banque Alimentaire de Martinique, Fourneau économique, ACISE) et d'épiceries sociales et solidaires, financé à hauteur de 65 000 € par an.

- Un comité de pilotage Aide alimentaire animé par la DAAF et la DJSCS a été créé au sein du comité régional pour l'alimentation (CRALIM), présidé par le préfet, pour améliorer la mise en réseau de ces

acteurs. Il couvre tous les aspects de l'aide alimentaire et de la restauration sociale, notamment la collecte, la distribution de denrées, la préparation des repas et des colis.

#### ORGANISATION DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN MARTINIQUE



- La DAAF et la DJSCS ont financé un projet porté par le COALEX, en partenariat avec la BAM, qui vise à améliorer la qualité de l'aide alimentaire sur le plan nutritionnel et de la couverture des besoins. La grande distribution et les agriculteurs locaux ont été sensibilisés au don grâce à la conception et la distribution d'un guide du don ; **11 groupes, 19 coopératives agricoles et 33 producteurs ont été contactés.** Cette sensibilisation a obtenu un écho favorable auprès d'acteurs locaux qui se sont engagés à donner à la banque alimentaire leur surplus de production.

## L'accès à un logement décent

### ■ Logement social :

- ▶ **Augmentation de l'offre de logements sociaux :** la construction de logements locatifs sociaux est repartie à la hausse, avec 867 logements locatifs à caractère social (LLS, LLTS et PLS) financés en 2010 et près de 900 en 2011, dont plus des trois quart grâce à la défiscalisation sociale.
- ▶ **Mise en œuvre du droit au logement opposable (DALO) et prévenir les exclusions locatives :** 142 dossiers DALO ont été étudiés en 2010 conduisant à 32 avis favorables en commission de médiation. Ce nombre est en légère croissance et devrait atteindre progressivement une cinquantaine de relogement par an.

### ■ Lutte contre l'habitat indigne :

- ▶ Signature en 2011 d'un nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) pour la période 2011-2015 comportant un volet **Plan Départemental d'Accueil Hébergement Insertion (PDAHI)**, et installation du **Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)** le 16 décembre 2011.
- ▶ L'élaboration d'un outil concerté de pilotage de cette politique nécessairement ouverte au Conseil général et aux bailleurs avec le **Plan Départemental de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion rattaché au PDALPD**.
- ▶ Concrétisation des nouveaux principes relationnels avec les opérateurs avec la **C o n t r a c t u a l i s a t i o n ETAT/OPERATEURS**
- ▶ Élaboration et installation d'un outil opérationnel de mise en œuvre de nouvelle logique du « Logement d'abord » avec le **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation de la Martinique**

### Le soutien de l'État à la production et la réhabilitation de logements

En 2011, l'État a participé à la production de **1217 logements neufs :**

**1011** pour le parc public

**106** pour le parc privé

En 2011, l'État a participé à la réhabilitation de **2177 logements :**

**1197** pour le parc public

**980** pour le parc privé

*(314 au titre de l'ANAH et 666 au titre de l'AAH)*

**Rénovation urbaine :** signature entre l'État (ANRU) et la ville de Fort-de-France de la « convention Bon Air » et de la convention du Plan National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés pour les quartiers de René Ville et Sainte-Thérèse. Le montant total des opérations conventionnées s'élève à 35 M d'Euros dont 16 M d'Euros de subvention État.

**Hébergement :** mise en œuvre de la politique de « Refondation » du dispositif de l'hébergement. Trois axes enclenchés et travaillés en 2011 :

## L'accès aux soins

En matière de santé, les années 2010 et 2011 ont été marquées par :

- **La très forte mobilisation des services de santé contre l'épidémie de dengue** de 2010, qui a touché 41 970 personnes, conduit à 644 hospitalisations et provoqué 17 décès.
- **Le démarrage de l'élaboration du Projet Médical de Territoire de la Martinique**, programme de réorganisation de l'offre de soins, piloté par l'ARS, centré sur le projet de fusion des trois établissements de santé publics les plus importants de l'île (CHU, CH du Lamentin et CH de Trinité).
- La définition de priorités de prévention au travers du **projet régional de santé (4,5 M€)** et la consolidation d'un partenariat notamment avec les communes et l'Education Nationale.
- La poursuite du **plan de rattrapage dans le secteur médico-social**, acté au niveau ministériel, et qui prévoit l'accompagnement technique et financier de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) :
  - ▶ *Secteur des personnes âgées* : en 2010, 188 places ont été créées (toutes cibles confondues (hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour, service de soins infirmiers) pour un montant de 1 308 731.31 € ;
  - ▶ *Secteur des personnes en situation de handicap* : 234 places ont pu être installées en 2010 et 2011.

## L'égalité d'accès aux savoirs et à la culture

### ■ Accès aux compétences clé :

En Martinique, environ 40 000 personnes ne maîtriseraient pas suffisamment la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences de base pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne. Partant de ce constat, le **Plan de Lutte contre l'Illettrisme** lancé en 2009 prévoit, en partenariat avec le Rectorat, Pôle emploi, les 3 Missions Locales et Cap emploi, le développement de formation « accès aux compétences clé » personnalisées en fonction du projet de l'apprenant, de ses besoins et de ses attentes. En 2010 et 2011, 1543 personnes ont bénéficié de 110 058 heures de formation pour un montant total de 752 376€, l'objectif est de ce plan étant de diminuer de 2,5% l'actuel taux illettrisme qui est de 14%.

### ■ Promotion de la vie culturelle :

- ▶ En 2010 et 2011, les « journées du patrimoine », « la nuit des musées » et les « rendez vous aux jardins » ont accueilli plus de 15 000 visiteurs
- ▶ La démocratisation culturelle passe par les dispositifs d'éducation artistique et tout autre action permettant la rencontre entre les oeuvres, leurs créateurs, les interprètes et le public ; en 2011, un montant de 480 000€ a été mobilisé pour 40 actions intégrant cet objectif.

## 2.2 MOBILISER LES LEVIERS DE DYNAMISATION DE L'EMPLOI

### Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Face aux défis posés par les caractéristiques du chômage en Martinique : 21% de taux de chômage en population générale et 62% des jeunes actifs, l'accès à la qualification et à l'emploi des jeunes constitue un axe stratégique essentiel de l'action de l'État, qui passe par :

- **le pilotage des Missions Locales par l'État et la région depuis 2011** : les 3 missions locales de Martinique sont au cœur du dispositif pour l'insertion professionnelle des jeunes. Plus de 13 000 jeunes y sont suivis, dont 9 000 en demande d'insertion ; en 2011, 17% d'entre eux ont bénéficié d'un accès à l'emploi durable et 20% d'un contrat CIVIS.
- **la mobilisation des dispositifs « PIJ création » et NACRE (nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)** : ces outils ont favorisé la création d'entreprises par des jeunes 430 de 2009 à 2011 dont 80% sont encore en activité 3 ans après.
- **l'accès à la qualification par la voie de l'apprentissage** : l'État et la région ont signé en 2011 un contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2011-2015 qui prévoit le doublement du nombre d'apprentis pour le porter à 4 000 en 2015 et un engagement financier de l'État de 5 millions € sur 5 ans.
- **la mutualisation de l'accès à l'information et la mise en réseau des acteurs en matière d'orientation sur les formations et les métiers**, avec la mise en place du service public de l'orientation tout au long de la vie (SPOTLV).

### Offrir aux personnes les plus éloignées de l'emploi des passerelles vers une insertion professionnelle durable

Le chômage de très longue durée concerne 30% des demandeurs d'emploi, dont une part importante de seniors, et appelle de la part des pouvoirs publics des réponses spécifiques :

- **les contrats aidés** qui jouent le rôle de passerelle d'accès vers un emploi durable :
  - ▶ **5349 contrats aidés** ont été financés **dans le secteur non marchand** (secteur associatif et collectivités) en 2011 ;
  - ▶ Dans le secteur marchand, **le CAE DOM a bénéficié à plus de 900 personnes en 2011** ;
  - ▶ Dans le cadre d'un cofinancement avec l'Etat, le conseil général a pu mobiliser en 2011 en faveur des bénéficiaires du RSA plus de 200 contrats d'accès à l'emploi (CAE) et près de 1000 contrats d'insertion par l'activité (CIA)
- **l'insertion par l'activité économique (IAE)** qui constitue un vivier de ressources humaines, répond à des besoins non couverts et favorise l'émergence et le développement de niches d'activités économiques. En 2011, 21 entreprises d'insertion, 1 entreprise de travail temporaire d'insertion, 15 associations intermédiaires et 41 ateliers et chantiers d'insertion ont accueilli, remobilisé et formé 2500 personnes.

- **la mise en œuvre du plan régional d'insertion des personnes handicapées (PRITH) :** ce plan permet de garantir une meilleure insertion de ces personnes plus vulnérables dans le marché du travail 490 personnes
- handicapées sont ainsi en emploi dans les établissements de plus de 20 salariés et 63 dans les deux entreprises adaptées que compte la Martinique.
- **un plan d'action spécifique en direction des seniors,** dont l'élaboration a été finalisée en mai 2011 dans le cadre du service public de l'emploi régional (SPER) prévoit notamment le retour à l'emploi des seniors via la création et la reprise d'entreprise : sur 780 créateurs ou repreneurs accompagnés par NACRE, 93 (12%) ont plus de 50 ans.
- **l'activation, sous l'égide des sous-préfets d'arrondissement, des services publics de l'emploi local (SPEL),** qui mettent en synergie l'ensemble des partenaires publics, privés, consulaires, agences, œuvrant sur la thématique de l'emploi - Pôle emploi, DIECCTE, Mission Locale, CFA, Chambres Consulaires, RSMA, Lycées professionnels, entreprises, Conseil Régional, intercommunalités, afin d'assurer la bonne adéquation de l'offre et de la demande d'emploi par l'accompagnement au plus près des secteurs et des filières locales.

# FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENDOGÈNE DE L'ÎLE

## 3.1 SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT EN GARANTISSANT UN FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ ET PERFORMANT DES MARCHÉS



- **Fixation du prix des hydrocarbures :** en application des dispositions du décret du 8 novembre 2010, un arrêté préfectoral fixe chaque mois les prix de vente au détail des carburants et du gaz domestique.
- Chaque variation est précédée d'une information des membres de l'Observatoire des Prix et des Revenus ainsi que d'un communiqué de presse.
- **Garantie du libre jeu de la concurrence sur la détermination des prix libres :**

**Observatoire des prix et des revenus :**  
Créé par décret du 2 mai 2007, l'observatoire des prix et des revenus a été mis en place en Martinique en 2008. Son rôle est d'analyser le niveau et la structure des prix et de fournir aux pouvoirs publics une information régulière sur leur évolution. Une modification significative de la composition et du fonctionnement de l'observatoire est intervenue à la suite de la crise sociale de février 2009, dont l'une des principale revendication

portait sur les prix pratiqués Outre-Mer et le prix des carburants en particulier. Aussi, dans le cadre du comité interministériel de l'Outre-Mer (CIOM), le gouvernement a décidé de réformer l'observatoire des prix et des revenus, afin d'assurer une plus grande neutralité à cette instance. Quatre mesures ont été mises en œuvre. Tout d'abord la présidence des observatoires a été confiée à des magistrats de la Cour des comptes. M. Jean-Luc MARON, magistrat à la chambre régionale des comptes des Antilles - Guyane, a été nommé président de l'OPR de Martinique le 30 novembre 2010. Par ailleurs, la composition des OPR a été modifiée, pour assurer une représentation élargie des syndicats et de la société civile. Enfin, la possibilité de saisine de l'Autorité de la concurrence a été ouverte; et un budget de fonctionnement spécifique dédié à l'OPR a été créé.

L'OPR présente ainsi depuis lors la particularité de **rassembler, dans une même instance, sous la présidence d'une personnalité indépendante les services de l'État**, les élus, les chambres consulaires, les organisations syndicales du privé et du secteur public, les organisations syndicales d'employeurs, l'INSEE et des experts de la formation des prix et des revenus, et à titre d'invités les membres de la chaîne pétrolière et un représentant de l'industrie agroalimentaire.

Trois séances se sont tenues en 2011. Les deux premières séances, les 27 janvier et 14 février 2011 ont été consacrées à l'installation de l'observatoire, l'adoption du règlement intérieur, la définition d'un programme de travail et la création de commissions.

La troisième séance du 24 mai 2011 a porté exclusivement sur la présentation de l'arrêté préfectoral de méthode de fixation des prix des produits pétroliers et du gaz liquéfié.

■ **GIR concurrence pour lutter contre les pratiques abusives en matière de tarification :**

La création du GIR CONCURRENCE répond à une des mesures du CIOM. Placé sous la direction du DIECCTE, ce groupement est composé d'agents de la DIECCTE, de la DRFIP, des Douanes et de la DAAF. Installé depuis février 2010, il s'est réuni trois fois en 2010 et une fois en mars 2011. Parallèlement, dans le cadre du comité de suivi des prix BCBA, des réunions en formation plus restreinte ont lieu entre la DIECCTE, les représentants du collectif du 5 février (K5F) et les distributeurs alimentaires. Au sein du GIR Concurrence, six grands thèmes d'action, touchant aux filières de prix sont abordés : pièces détachées automobiles, importateurs / grossistes / agents de marque / marges respectives, relations fournisseurs / GMS, conséquences de l'arrivée de l'enseigne Leclerc, filières agricoles et d'élevage et les délais de paiement dans tous les secteurs.

Dans le cadre de la thématique filière agricole, une enquête a débuté en 2011, visant à observer les conditions de formation et l'évolution des prix de vente des produits de l'agriculture locale (tomate, laitue, porc, bœuf, lapin, poulet). Les éléments recueillis sont en cours d'analyse. Concernant les viandes, l'enquête montre toutefois que les 4 hypermarchés au sein desquels ont été réalisés les relevés ne répercutent que modérément les hausses de prix affectant leurs achats auprès de la production locale.

### 3.2 VALORISER LES ATOUTS DE L'ÎLE POUR FAVORISER UNE REPRISE DURABLE DE L'ÉCONOMIE

#### Diversifier la production agricole, organiser les filières et protéger le foncier agricole

■ **Structuration des filières de diversification :** il s'agit de l'axe principal de développement de la production agricole endogène en Martinique. C'est dans cette logique que les aides POSEI se sont vues renforcées. Elles ont permis d'accompagner la création de l'union des coopératives d'élevage MADIVIAL et de l'interprofession végétale (fruits/légumes/fleurs) IMAFLHOR.

■ **Recensement Agricole 2010 :** réalisée tous les 10 ans, cette photographie précise de l'agriculture martiniquaise fournit des données précieuses pour aider à définir les orientations de la politique agricole dans le contexte de la réforme de la PAC et de l'évolution des programmes européens. Le Recensement 2010 a mobilisé 40 enquêteurs sur le terrain, 700 données par exploitation ont été saisies, et plus de 3300 exploitants ont été enquêtés. Ses résultats font apparaître un recul des surfaces agricoles utilisées de 500 hectares par an. La déprise agricole fait l'objet d'une analyse fine et territorialisée par la DAAF dont les résultats en 2012 fonderont les actions des acteurs du foncier agricole notamment au sein de la Commission Départementale sur l'Aménagement Foncier et de la Commission Départementale sur la Consommations des Espaces Agricoles.

- **Accompagnement des jeunes agriculteurs** : 20 agriculteurs désirant s'installer en 2010 et 22 en 2011 ont bénéficié de la « dotation au jeune agriculteur » prévue à cet effet.

### Moderniser l'offre touristique

- **Médiation de l'hôtellerie** : Conformément aux engagements du Président de la République, un médiateur de l'hôtellerie, M. BODON, Inspecteur général des finances, a été nommé pour une mission de 6 mois. Dans ce cadre, il devait organiser la concertation entre les acteurs institutionnels pour faire émerger des projets viables dans le secteur de l'hôtellerie. C'est ainsi que 54 hôtels sur les 78 existants ont pu être visités. Des négociations ont pu être initiées avec la DRFIP et la CGSS pour l'apurement des dettes sociales et fiscales pour l'ensemble des structures concernées. De même, une vingtaine de dossiers pour un coût total de **62 M€** de travaux a été identifié pour entrer dans le programme de modernisation.

- **L'aide d'État à la rénovation hôtelière** : a été mise en place en Martinique en juillet 2011 par une circulaire signée du préfet et adressée à l'ensemble des hôteliers. Plusieurs hôteliers ont été reçus par le chargé de mission tourisme à la DIECCTE.

8 dossiers ont été instruits dont 6 dossiers ont répondu aux conditions d'attribution de l'aide. A ce titre, 1 333 726,00 € d'AE ont été consommés et 266 745,00 € de CP ont été payés à titre d'avance.

L'aide attribuée en 2011 concerne la rénovation de 321 chambres.

- **Qualité tourisme** : 21 entreprises, dont 7 pour un renouvellement, ont fait acte de candidature pour obtenir la marque Qualité Tourisme<sup>TM</sup> en 2011. Le comité régional de gestion de la marque s'est réuni en mars et en décembre pour donner un avis sur ces candidatures. 1 nouveau restaurant a obtenu la

marque ; 5 restaurants et 1 hôtel ont obtenu le renouvellement de leur adhésion à la marque.

Au 31 décembre 2011, ce sont 24 restaurants et 12 hôtels qui ont obtenu la marque Qualité Tourisme<sup>TM</sup>

La marque Qualité Tourisme ne s'adressait qu'aux hôtels et aux restaurants, mais en juin 2011, le comité national de suivi a validé la démarche Qualité Tourisme Martinique pour les lieux de visite, sous réserve de la mise en place du site internet.

### Soutenir et dynamiser la création de PME et encourager la diffusion de l'innovation

- **La Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI)**, présentée aux services de la Commission Européenne en février 2010, identifie 3 axes d'intervention se déclinant en 12 actions : (i) développer des clusters innovants sur la base de partenariats recherche-entreprises, (ii) mettre en place une boîte à outils de l'innovation, (iii) soutenir et diffuser une approche et une culture pragmatique de l'innovation. Dès 2010, en partenariat avec les différents acteurs impliqués au premier rang desquels le conseil régional, plusieurs initiatives ont été lancées :

- une **étude sur les besoins des entreprises martiniquaises en matière d'innovation**, animée par le conseil régional et associant plusieurs services de l'Etat ;

- ▶ l'organisation d'un **concours de l'invention et de l'innovation** auquel l'Etat participe en tant que jury et financeur ;

- ▶ un **appel à projets national « grappes d'entreprises »** initié par la DATAR. Dans la catégorie « grappes en création », deux grappes martiniquaises ont été retenues :

- **INOV@GRO**, grappe de sociétés d'agro-transformation, adossée au PARM.

- **PERFORMANCE SAP**, grappe de services à la personne, adossée sur la CGPME.

un appel à projet initié par la DATAR a permis de labelliser le projet de la CAESM « Relais de Services Publics » au titre des **Pôles d'Excellence Rurale 2<sup>ème</sup> génération 2<sup>ème</sup> vague (PER)**. Ce projet d'un coût total de 630 000€ bénéficie d'un cofinancement de l'Etat au taux de 75%

### Valoriser le patrimoine martiniquais

La protection et la valorisation du patrimoine culturel de la Martinique constituent un important facteur d'attractivité. En 2011, 1 265 000€ de subvention de l'État et les cofinancements des collectivités et du FEDER ont permis de réaliser 6 400 000 € de travaux. Cela concerne les opérations suivantes :

- **le moulin de Val d'Or à Sainte-Anne** : participation de la Direction des Affaires Culturelles pour 423 000 € soit 17% du montant total des travaux. Une fois restauré, ce moulin sera le plus grand de Martinique et permettra d'évoquer le mode de production du jus de canne jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.
- **la cathédrale Saint-Louis à FDF (chevet et sacristie)** : participation de la DAC pour 279 828€ soit 20% du total.
- **La villa Louisiane, route de Didier à Fort-de-France** participation de la DAC pour 30 000euros sur la rénovation de ce monument historique privé.
- **L'église du Marin**, avec une participation de la DAC à 319 247.8 € soit 20% du total.
- **L'église du Carbet** - participation DAC à hauteur de 212 680.5 € soit 25% du total.

A noter que pour ces deux derniers ouvrages, ce sont les fonds du FEADER qui les ont pris en charge en lieu et place du FEDER.

## 3.3 METTRE L'EXPERTISE DE L'ÉTAT AU SERVICE DES PROJETS DES ACTEURS LOCAUX

### Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales

Dans le cadre de sa mission d'appui aux collectivités, et en lien avec les services spécialisés de l'État (DEAL, DM, etc), les sous-préfectures mettent leurs compétences en matière d'ingénierie de projet au service du développement territorial de leur arrondissement. Grâce leur connaissance fine des territoires et des acteurs locaux, des procédures administratives (montage des dossiers, attribution des subventions, délais) et des solutions de financement disponibles, elles sont à même d'assurer un accompagnement efficace des collectivités dans la conduite de leurs projets.

Les financements mobilisés par l'État incluent :

- **dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**, utilisée notamment pour la réfection de routes communales et la réhabilitation de bâtiments communaux.
- **fond exceptionnel d'investissement (FEI)**.
- **fond de secours**.
- **fonds européens**.



#### Exemples de projets accompagnés En 2010-2011

- ▶ Reconstruction d'école aux Anses d'Arlets
- ▶ Médiathèque de Sainte-Luce
- ▶ Marché couvert de Saint-Esprit
- ▶ Hôpital du François
- ▶ Appel à projets urbain de l'Espace Sud
- ▶ Réfection des routes communales (Carbet, Case-Pilote, Morne Vert)
- ▶ Revitalisation des centres bourg du Nord de la Martinique

## Accompagner les projets structurants

### ■ le développement du Grand Saint-Pierre :

la réunion du 4 janvier 2011 a permis l'installation du comité de suivi du Grand Saint-Pierre, chargé du pilotage du projet ; 5 conventions FEDER ont été signées et un premier appel à projet urbain lancé fin 2011.

### ■ Le TCSP :

Les travaux relatifs à la réalisation de cet équipement structurant avancent progressivement notamment sur la section 2- avenue Maurice Bishop par laquelle une procédure d'expropriation foncière est en cours. 13 dossiers sont à ce jour programmés et financés par le FEDER pour un montant de 37 719 714 euros. Les différentes phases de ces travaux doivent s'achever à l'horizon 2015.



### ■ L'extension du port :

Les évolutions du transport maritime vont être très rapides en zone caraïbe à la suite de l'ouverture, prévue en 2014, du troisième jeu d'écluse du Canal de Panama ; si ces évolutions obligent les ports de l'arc antillais à adapter leurs infrastructures à l'augmentation de la taille des navires, elles constituent par ailleurs une bonne opportunité de développement par l'accueil des trafics de transbordement. Deux secteurs de développement sont concernés : au Sud-Est, une extension de 3 ha des terres-plein avec un allongement de 130 ml du quai en retour et son équipement

par une grue mobile pour permettre l'accueil des navires Feeder ; au Nord un allongement de 190 ml du quai principal pour l'accueil en simultané de 2 maxi Panamax ou 3 navires de taille actuelle, un quatrième portique pour leur exploitation ainsi qu'une augmentation de 9 ha des terres-pleins de stockage.

La capacité nominale d'accueil passera des 220 000 EVP (Equivalent vingt pieds) actuels à 270 000 EVP puis 320 000 EVP

La première tranche fonctionnelle du projet limitée aux infrastructures, ouvrages portuaires et terres-pleins, s'élève à 51,45 millions d'Euros où l'État contribue pour 7,45 millions d'euros dont 4,95 au titre du FIDOM. Le coût complémentaire de l'outillage (grues mobiles portuaires, portiques) et des voies de liaison s'élève au total à 24 M d'Euros.

Les études pré-opérationnelles lancées depuis 2009 se poursuivront jusqu'en 2012. La phase de réalisation des travaux est elle programmée sur les années 2013 et 2014.

### ■ le contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD) :

Les préconisations du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale paru le 18 juin 2008 ont conduit les pouvoirs publics à engager une profonde réforme des forces armées sur l'ensemble du territoire national visant à rééquilibrer les forces militaires sur le territoire national et réduire les coûts de fonctionnement. Afin d'accompagner la transition des territoires concernés par les restructurations vers de nouvelles dynamiques, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre un plan d'accompagnement des restructurations de défense au travers des contrats de redynamisation des sites de défense (CRSD).

Le CRSD de la Martinique, s'articule autour de trois axes déclinés en 12 opérations sur le périmètre de la CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique regroupant 4 communes : Fort-de-France, Lamentin, Saint-Joseph et Schoelcher).

Le coût total des opérations s'élève à 28 570 813€ et la part CRSD sollicitée à 6 400 694€. Le nombre d'emplois attendus raisonnablement est compris entre 700 et 950 emplois.

Ce contrat est signé pour une durée de trois ans et est reconductible deux années supplémentaires.

Le texte complet est disponible sur :

[http://www.martinique.pref.gouv.fr/sections/services\\_de\\_l\\_etat\\_e/les\\_forces\\_armees\\_auc/contrat\\_de\\_redynamis/view](http://www.martinique.pref.gouv.fr/sections/services_de_l_etat_e/les_forces_armees_auc/contrat_de_redynamis/view)

### **3.4 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE EN GARANTISSANT UN AMÉNAGEMENT DURABLE ET ÉQUILIBRÉ**

#### **La mise en œuvre des « Grenelle » à la Martinique**

Sur la problématique essentielle du réchauffement climatique, la Martinique a apporté sa pierre à la lutte contre le changement climatique dans les domaines :

- de la rénovation thermique des bâtiments privés avec les bailleurs sociaux et publics et l'animation de formation des professionnels du bâtiment
- du développement des énergies renouvelables: mise en œuvre de fermes photovoltaïques et de sites de production en toitures, étude de faisabilité de l'exploitation de la géothermie en partenariat avec la Dominique, étude de la mise en place

d'un projet d'énergie thermique des mers sur le Nord-Caraïbe

- du transport avec la réalisation en cours d'un transport en commun en site propre

Dans le domaine de l'urbanisme, secteur clé en Martinique au regard de la faiblesse des terrains disponibles, ont été mises en place avec les communes du Nord des conventions d'action foncière permettant de limiter l'extension urbaine, tandis qu'était lancé un concours d'architecture pour un logement social économe et que la ville de Fort-de-France lançait son projet d'éco-quartier sur Bon-Air

Dans le cadre de la **préservation de la biodiversité et des milieux naturels**, à côté des actions de connaissance menées sur les divers milieux spécifiques, des actions particulièrement importantes ont été concrétisées :

- mise en œuvre du SDAGE et déclinaison du programme de mesures
- approbation en 2011 d'un programme exceptionnel de mises aux normes des ouvrages de traitement des eaux usées
- mise en place des périmètres de protection des captages sur 70% de la ressource utilisée
- approbation et lancement du contrat de baie de Fort de France et du contrat de rivière du Galion
- approbation et réalisation des plans de protection de l'iguane des petites Antilles et des tortues marines, projets de création de 3 réserves naturelles marines
- approbation de l'étude de faisabilité du parc naturel marin de Martinique
- mise en place du comité écoPhyto et poursuite du plan « banane zéro phyto »

Dans le domaine des déchets, si la Martinique peine à trouver une solution pour la création d'un centre de déchets ultimes, ont été mises en place ces deux dernières années 3 déchetteries, une nouvelle unité de traitement des VHU, une unité de traitement des DASRI et lancés deux projets de traitement des boues de stations d'épuration. Un important travail d'information et de sensibilisation a été réalisé afin de progresser dans le tri sélectif pour lequel l'essentiel des outils sont maintenant en place

Enfin dans le domaine des risques, parallèlement à la mise en œuvre du plan santé-environnement et de la cartographie du bruit sur les RN, la priorité reste mise sur la prévention du risque sismique, avec un important effort d'information (6<sup>ème</sup> édition des journées Réplik) et mise aux normes des bâtiments scolaires et du parc locatif social

Très impliqué dans l'ensemble de ces domaines, l'État (DEAL), avec ses partenaires a conduit plusieurs actions d'information et d'éducation à l'environnement, réalisations visibles pour nos concitoyens :

- Atelier participatif (techniciens et politiques) dans le cadre de l'évaluation des Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN)
- 8<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Développement Durable
- 6<sup>ème</sup> édition de la semaine Réplik
- Information des cadres de la CACEM sur l'impact des lois Grenelle sur l'intercommunalité
- Journée de rencontre avec les associations de protection de l'environnement
- actions dans les collèges et lycées

En 2010, enfin, la Direction de la Mer et la DEAL ont organisé le Grenelle de la Mer qui a permis de définir un grand nombre d'orientations en matière de sécurité maritime et d'amélioration de la gestion de la pêche, et de préservation des milieux naturels marins.

# MODERNISER L'ÉTAT ET FAVORISER LE RÉTABLISSEMENT FINANCIER DES COLLECTIVITÉS

## 4.1 RÉFORMER L'ADMINISTRATION TERRITORIALE POUR RENFORCER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE L'ACTION DE L'ÉTAT

Conformément aux orientations nationales et dans le cadre défini par la circulaire du Premier ministre du 18 mai 2010 relative à la réorganisation territoriale outre-mer, la restructuration des services de l'Etat en Martinique s'est articulée autour de la **création de 6 directions interministérielles** regroupant à la fois les compétences des services de niveau régional et de niveau départemental. Ce schéma a été validé par le Comité de l'administration (CA) lors le 20 juillet 2010.

Des préfigurateurs ont été désignés au cours du dernier trimestre 2010 et chargés de préparer la mise en place de la nouvelle organisation. Le préfet a veillé à l'information continue des agents et des représentants du personnel.

Les organigrammes des 6 directions ont été validés par leurs instances paritaires avant mise en œuvre. Le décret du 17 décembre 2010 a entériné l'organisation des services de l'État en Martinique et fixé les attributions respectives des directions.

La Martinique dispose ainsi depuis le 1er janvier 2011 :

- d'une **Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIECCTE)**
- d'une **Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)**
- d'une **Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)**
- d'une **Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS)**
- d'une **Direction des Affaires Culturelles (DAC)**
- d'une **Direction de la Mer (DM)**



A ces services directement placés sous l'autorité du préfet s'ajoutent d'autres services de l'État : le **rectorat**, la **direction régionale des finances publiques** (DRFiP) créée le 27 janvier 2010 par regroupement des services des impôts et de la comptabilité publique, et l'**agence régionale de santé** (ARS) créée le 1er avril 2010.

## **4.2 MODERNISER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES, AMÉLIORER L'ACCUEIL ET LE TRAITEMENT DES DEMANDES**

### **Développement de l'e-administration**

- **Remaniement du site internet de la préfecture** pour le rendre plus lisible, exhaustif et interactif, mise en ligne de tous les formulaires utiles téléchargeables, liens vers le site « service-public.fr ». Début 2012, les usagers détenteurs d'un certificat d'immatriculation « SIV » pourront effectuer leur changement d'adresse en ligne sans passer par la préfecture et les sous-préfectures.
- **Mise en œuvre de TELEPAC, téléservice des aides de la PAC pour les agriculteurs** : Télépac a été lancé en 2010 en Martinique. En 2 ans le taux de télédéclaration a atteint 33% (590 télédéclarations en 2011 pour 1815 dossiers). L'objectif pour 2013 est d'atteindre un taux de 80%.

### **Démarches qualité et procédures de labellisation**

- Les services de l'Etat sont engagés depuis 2011 dans le processus Marianne qui doit déboucher sur la labellisation des sites accueillant du public. Cette démarche a notamment conduit à :

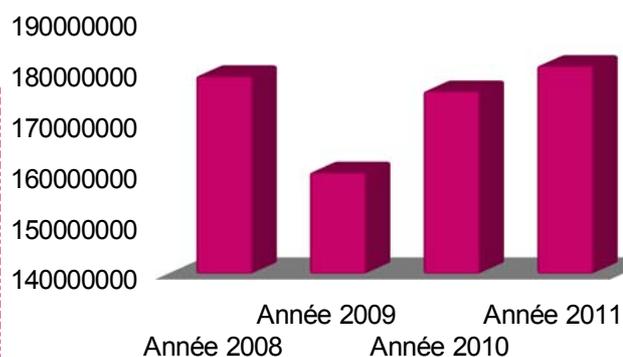
- ▶ **l'amélioration de l'accueil dans le service de la nationalité et des étrangers** : la réingénierie des processus (méthode « Lean ») a permis de diviser par deux l'afflux de public et les temps d'attente. Les conditions matérielles d'accueil ont aussi été améliorées, en particulier pour garantir l'accès pour les personnes handicapées.
- ▶ **l'amélioration de l'accueil au service de la circulation et des transports de la préfecture** : réalisation d'un pré-accueil à l'entrée du service pour orienter le public vers le bon interlocuteur, mise en place d'un espace d'attente, installation d'un photomaton et d'un photocopieur, instauration d'une permanence téléphonique.
- ▶ **Réorganisation et amélioration de l'accueil dans les sous-préfectures du Marin et de La Trinité** : clarification du parcours usager, mise à jour de l'affichage.
- **Depuis le 1er mars 2010, le service alimentation de la DAAF est accrédité au regard de la norme internationale d'inspection ISO/CEI 17020**. Cette accréditation est la reconnaissance internationale de la compétence et de la capacité des services à réaliser des inspections. Elle garantit également une harmonisation de fonctionnement par l'utilisation de procédures et de documents homogènes sur l'ensemble du territoire national. L'accréditation est accordée pour une période de 4 ans avec, chaque année, la réalisation d'audits de surveillance. C'est dans le cadre de cette surveillance qu'en janvier 2011, le service de l'alimentation de la DAAF de Martinique a fait l'objet d'un audit COFRAC et a satisfait pleinement aux exigences demandées.

### 4.3 FAVORISER LE RÉTABLISSEMENT DES ÉQUILIBRES FINANCIERS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

■ **Aide à l'anticipation des recettes de l'octroi de mer :** l'octroi de mer représente 34,10% des ressources des collectivités en 2011, mais son produit est fortement exposé aux aléas de la conjoncture économique. Afin d'accompagner les collectivités dans la construction de leur budget et prévenir toute dégradation de leur situation financière liées à des variations conjoncturelles, la DRFiP a mis en place des notes de conjoncture sur l'octroi de mer à l'attention des comptables publics.

■ **L'actualisation des bases d'imposition :** l'appréhension de la matière fiscale présente en Martinique certaines difficultés, liées à l'ampleur des phénomènes des constructions illicites et aux incertitudes fréquentes sur la propriété. Il s'agit toutefois d'une préoccupation répondant à la double exigence d'équité et d'optimisation fiscale. Dans cette perspective, la DRFiP s'attache à conclure avec les communes des conventions de coopération qui visent à accroître la base taxable : 20 conventions ont été signées au cours de ces cinq dernières années. Ces conventions ont permis d'obtenir une progression significative de la base taxable par rapport à l'évolution moyenne constatée à l'échelle nationale : +4,2% contre 1,8% pour la taxe d'habitation, et +3,6% contre 1,8% pour la taxe foncière sur le bâti depuis 2006. Sur la période la plus récente, 2009/2011, les bases d'imposition ont progressé chacune de plus de 9%.

L'évolution du produit de l'octroi de mer entre 2008 et 2011



■ **Le versement des avances sur le produit de la fiscalité directe locale :** afin de permettre aux collectivités d'optimiser la gestion de leur trésorerie, l'État verse à ces dernières des avances sur les produits de la fiscalité directe locale. La forte augmentation des avances entre 2010 et 2011 (cf tableau ci-dessous) est liée à la réforme de la taxe professionnelle. En outre, les prestations de service de la DRFiP en matière de conseil fiscal et financier se sont développées avec la mise en place d'un interlocuteur fiscal unifié des collectivités territoriales.

Avances aux collectivités territoriales, 2009-2011

Année	Montant
2009	244 598 844 €
2010	254 148 755 €
2011	365 348 404 €

- **Convention COCARDE :** pour la première fois en Martinique, les services de l'État (DRFiP, préfecture, sous-préfecture de Saint-Pierre et AFD) se sont engagés dans une démarche d'accompagnement d'une commune - Le Prêcheur - pour la mise en œuvre d'un contrat d'objectif communal d'aide à la restructuration et au développement (COCARDE), qui a remédié au déficit structurel de sa section de fonctionnement. La convention prévoit, en contrepartie d'un processus de restructuration, l'octroi d'un prêt de 1,5M€.
- **Le contrôle budgétaire :** créé en 2011, le pôle spécialisé de contrôle budgétaire de la préfecture a examiné pour sa première année d'existence 395 documents budgétaires émanant de 53 entités (communes, conseil général, conseil régional, communautés de communes, EPCI, caisse des écoles, centres communaux d'action sociale), déferé 1 budget primitif, effectué 7 saisines de la chambre régionale des comptes (dont 2 budgets primitifs réglés par le préfet), envoyé 40 observations écrites et traité 62 demandes de mandatement d'office.
- **Les prêts AFD :** dans le cadre des crédits qu'elle octroie au bénéfice du secteur public, notamment dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, du confortement parasismique, de la gestion des déchets, l'AFD apporte un appui au redressement financier sous forme d'analyses, de conseils, d'appuis de consultants en gestion et de protocoles financiers.

Cet effort renforcé en 2011 fait suite à l'élaboration en 2010 d'un guide des bonnes pratiques des collectivités de Martinique produit sur la base de témoignages de communes locales avec l'appui d'un consultant extérieur.

# Synthèse chiffrée du budget de l'État en Martinique

En 2011, plus de 888 millions d'euros ont été versés aux fonctionnaires de l'État en Martinique, toutes administrations confondues.

Les dépenses militaires ont représenté quasiment 60 millions d'euros.

Les dépenses de l'État se sont élevées à 795,75 millions d'euros (M d'€), hors dépenses de personnel (dites du titre 2) et hors dépenses militaires dont :

- **536,65 M d'€** d'avances sur centimes votés par les collectivités territoriales.
- **259,09 M d'€** de dépenses effectuées en propre.

Ces 259,09 M d'€ ont permis de financer :

**7,56 M d'€** d'investissements directs, soit 2,92% du total. Les investissements concernent essentiellement la construction de l'annexe de la préfecture et les constructions universitaires et pénitentiaires.

**59,17 M d'€** de dépenses de fonctionnement, 22,8% du total.

**192,36 M d'€** de subventions et dotations aux collectivités, soit quasiment 75% du total. Les principales subventions ont été versées à des particuliers (par exemple, le financement de bourses), à des opérateurs sociaux (principalement pour le logement social qui représente 20,80% du montant total des subventions et dotations), à des établissements publics (comme les collèges et centres d'hébergement), enfin à la Région (par exemple, pour le projet du Transport en Commun sur Site Propre).

# Chiffres clés de l'action de l'état en 2011

## DIECCTE

<b>Jeunes :</b>	<b>1600 emplois durables</b>
<b>Contrats aidés :</b>	<b>5439 dans le secteur non marchand 900 dans le secteur marchand</b>
<b>Insertion par l'activité économique :</b>	<b>2500 personnes ont participé à des ateliers-chantiers d'insertion</b>
<b>Concurrence – consommation – répression des fraudes :</b>	<b>1654 établissements contrôlés</b>

## DAAF

<b>1440 analyses réalisées sur le sol, les végétaux et sur les animaux</b>
<b>660 inspections réalisées dans des établissements du secteur alimentaire (DAAF et DIECCTE)</b>
<b>842 agriculteurs indemnisés lors du cyclone THOMAS pour 7 M €</b>
<b>Taux de télédéclaration des agriculteurs passe de 9% à 31% entre 2010 et 2011</b>
<b>15,6M € de FEADER payés en 2011</b>
<b>117 M € d'aides à la production (POSEI)</b>
<b>Taux de réussite aux examens de l'enseignement secondaire : 80%</b>

## DAC

<b>Diffusion des artistes de Martinique en métropole et à l'étranger : 75 représentations et concerts</b>
<b>Soutien à la création et aux structures de diffusion (CMAC) : 1,5 M€</b>
<b>309 000 € pour l'éducation artistique en milieu scolaire de 10 000 jeunes.</b>
<b>1,8 M€ investi par l'État pour la restauration des monuments historiques sur 6,5 M€ de travaux réalisés</b>

## DM

2,2 millions d'euros d'aides au bénéfice de 300 marins pêcheurs affectés directement par l'interdiction de pêche en raison de la contamination par la chlordécone

2 millions d'euros de FEP et 3 millions d'euros de PPDR pour le financement de 180 projets de modernisation de la filière pêche et aquaculture

300 plans d'apurement des dettes sociales dans le cadre du plan corail (article 32 LODEOM de mai 2009)

1800 visites de sécurité des navires sur une flotte de 2500 navires aux Antilles et en Guyane

882 opérations menées par le CROSS Antilles Guyane impliquant 1738 personnes

3 millions de km<sup>2</sup> : zone de compétence du CROSS incluant 11 îles étrangères

Plus d'un millier de permis plaisance délivrés

## DJSCS

30 actions de formation des dirigeants associatifs représentant près de 500 bénévoles

153 places installées dans les 5 CHRS pour lutter contre la grande exclusion

300 plans d'apurement des dettes sociales dans le cadre du plan corail (article 32 LODEOM de mai 2009)

Près de 800 majeurs protégés suivis par les associations tutélaires

427 déclarations d'accueils collectifs de mineurs (ACM) pour 45 881 jeunes accueillis

82 contrôles ont été faits dans ces structures, soit sur 19,2% de leur nombre total

## DEAL

Activités de police 34 Autorisations d'Occupation Temporaire délivrées  
17 Procès-Verbaux de police de la nature  
18 arrêtés de mise en demeure au titre de la loi sur l'eau  
20 études lancées: 20 (eau, biodiversité paysages)

Production d'énergie : 53 mégawatts dont :  
- unités d'incinération d'ordures ménagères = 4 MW  
- photovoltaïque = 48 MW (+ 84% / 2010)  
- éolien = 1 MW

Assainissement : Taux de conformité globale des ouvrages d'assainissement collectif pour les agglomérations : > 2 000 eh

Logement : Nombre d'améliorations de l'habitat (AAH) financées pour rendre des logements décents : 666

## L'ensemble des directions RÉATE (DJSCS, DIECCTE, DEAL, DAAF, DAC, DM et préfecture)

<b>Plafond d'emploi de l'ensemble des directions Réate:</b>	<b>1038,9 ETPT (emploi temps plein travaillé)</b>
	- 67 508 195,00 € en autorisations d'engagement (AE) - 68 659 725 € en crédits de paiement (CP)
<b>Budget de fonctionnement de l'ensemble des directions RÉATE</b>	<b>dont :</b> <b>1- dépenses de fonctionnement :</b> AE = 7 606 656 € CP = 8 758 186 €  <b>2- masse salariale : 59 901 539 € (AE = CP)</b>

## DRFIP

Niveau de l'indicateur global de qualité de service Marianne : <b>82,10%</b>
Nombre de budgets locaux gérés par le réseau des comptables : <b>213</b>
Nombre d'avis sur les demandes d'aides publiques : <b>785</b>
Nombre de pensions et de payes mises en paiement (sur le secteur Antilles Guyane) : <b>76424</b>
Nombre de pensions et de payes mises en paiement (sur le secteur Antilles Guyane) : <b>76424</b>
Nombre d'entreprises assujetties : <b>58600</b>
Nombre de remboursement de crédit de TVA : 4145, ce qui représente un montant de <b>59Mds€</b>
Nombre de foyers fiscaux : <b>232196</b> , ce qui représente un montant de l'impôt sur le revenu de <b>132M€</b>
Nombre de dossiers traités par le conciliateur fiscal : <b>386</b>

## Académie

<b>341 écoles et établissements (publics et privés)</b>
<b>86 730 élèves dans le 1er et 2nd degré (public et privé)</b>
<b>13736 étudiants inscrits à l'Université des Antilles et de la Guyane, dont 4 986 en Martinique</b>
<b>9031 personnels (au 17 mars 2012)</b>

## Agence régionale de Santé

Le débat sur la dépendance au mois de mai a réuni plus de 300 participants.

**238 signaux enregistrés** par la plate-forme de veille et de sécurité sanitaire.

**1 territoire de santé, 4 territoires de proximité**

Inauguration du 1er Centre de référence périnatale pluri-disciplinaire de proximité CR3P de Martinique au Marin le 23 décembre.

Selon le Plan de développement du secteur médico-social ( PDMS ), **345 places** ont été créées en 2011 à destination des personnes âgées et **477 places** pour les personnes handicapées.

L'île comptait en 2011 **45 établissements d'accueil pour personnes âgées.**

## ONF

Superficie forestière gérée : 15 986 ha, dont 1 857 ha de mangrove et 226 km de forêt littorale

Travaux touristiques : 1 289 000 €

Volume des bois commercialisés : 2 125 m3

## LADOM

**Mobilité professionnelle**

- **258 personnes** pris en charge par l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)
- **226 personnes** ont bénéficié de la Mobilité formation emploi
- **208 personnes** ont bénéficié du programme régional de formations professionnelles (cofinancé avec la région)

**Mobilité des étudiants** Sur les 2831 demandes en ligne, 2375 dossiers ont été éligibles.

## Service Mixte de Police de l'Environnement (SMPE)

**7 agents** dont 2 issues de l'ONEMA (*office national de l'eau et des milieux aquatiques*) et 5 de l'ONCFS (*office national de la chasse et de la faune sauvage*).

**62 procédures** établies

**60%** de travail a été consacré à des activités de police (eau et biodiversité).

# Panorama des effectifs des services de l'État en Martinique

## Effectifs 2011 (effectifs physiques)

<b>PRÉFECTURE</b>	<b>292</b>
<b>SANTÉ ET COHÉSION SOCIALE</b>	
Direction de Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale	85
Agence Régionale de la Santé	153
L' Agence de l'Outre-Mer pour la Mobilité - LADOM	14
<b>ALIMENTATION, AGRICULTURE, FORÊT</b>	
Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt	100
Office national des Forêts	31
<b>FINANCES, ÉCONOMIE, EMPLOI</b>	
Direction Régionale des Finances publiques	720
Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi	80
Agence France Développement	23
Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer	48
Douanes	380
INSEE	39
Pôle Emploi	379
Chambre Régionale des Comptes (en Guadeloupe)	28
<b>EDUCATION ET CULTURE</b>	
Rectorat	8320
Direction des Affaires Culturelles	30
<b>ÉQUIPEMENT, LOGEMENT, TRANSPORT, ENVIRONNEMENT ET MER</b>	
Direction de la sécurité de l' aviation civile	64
Service de la navigation aérienne	100
Direction de l'Environnement , de l'Aménagement et du Logement	303
Agence des 50 Pas	19
Direction de la Mer	80
<b>SÉCURITÉ</b>	
Centre interministériel de formation anti-drogues CIFAD (tous les agents sont mis à disposition)	15
Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants	29
Direction départementale de la Sécurité Publique	298
Direction Régionale des Renseignements Intérieurs	13
Gendarmerie Nationale	615
Police aux frontières	134
Police judiciaire	870
<b>JUSTICE</b>	
Tribunal Administratif	10
Tribunal de Grande Instance	264
Cour d'Appel	66
Protection Judiciaire de la Jeunesse	70
<b>DÉFENSE</b>	
Forces armées aux Antilles - FAA	1441
<b>TOTAL</b>	<b>15113</b>





PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE

Rue Victor Sévère - BP 647-648 - 97 262 Fort-de-France cedex  
Tél : 05 96 39 36 00 - Fax : 05 96 71 40 29 - [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)